



# CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE

**Entre les soussignés**, Mme Pech Stéphanie & Laurence (7 rue des Buissonnets - 31780  
Castelginest)- 06.12.23.62.73 / 06.77.12.68.05

désigné(s) ci-après **le bailleur**

**Et**

M., Mme, Mlle (nom, prénom) : .....

Demeurant : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

désigné(s) ci-après **le locataire**

**Il est convenu d'une location meublée dont la désignation suit :**

➤ **Adresse du logement en location :**

Labaderque  
2 chemin de La Réclot  
31160 HERRAN

➤ **Durée de la location :**

La présente location est consentie et acceptée pour une durée de (en toutes lettres) : .....  
qui commence(nt) à courir le (en toutes lettres) : ..... . En aucun cas elle ne  
pourra être prorogée, sauf accord préalable et écrit du bailleur.

Pour la prise de possession des lieux et les formalités d'usage (état des lieux, inventaire, remise des



clés, paiement des sommes prévues à cette date), il est d'ores et déjà convenu d'un rendez-vous le..... à.....heures avec Mme Aurore Olivan (06.09.38.03.37)

Merci de vous munir de votre contrat de location daté et signé précédé de la mention « lu et approuvé » à remettre à Mme Olivan.

Un rdv de fin de séjour est à fixer avec Mme Olivan.

➤ **Type du logement donné en location :** Maison

➤ **Dépendances dont le locataire a la jouissance exclusive :**

*Jardin privatif*

**Garage**, ou vous trouverez :

- le Barbecue (attention, charbon non fourni)
- Un parasol et son pied
- 1 table extérieure avec 1 banc et 6 chaises
- 1 machine à laver (attention, produits non fournis)
- 1 sèche-linge

➤ **Nombre de personnes :**

Adultes :

Enfants :

➤ **Loyer / charges :**

La présente location est consentie et acceptée moyennant .....E

Charges comprises.

➤ **Matériels mis à disposition :**

**Chambres :** Prévoir les draps \*

- couette (1 /lit) & coussin (1/lit pour les 90 ; 2/lit pour les 140)

*Il a été mis à disposition des protections de matelas et d'oreillers, merci de les utiliser. En fin de*



*séjour merci de les retirer et de les éliminer.*

- 2 bains de soleil (chambre 2)
- Fer & table à repasser (chambre 1)
- 1 aspirateur moquette & 1 classique (chambre 1)
- 1 TV (chambre 3)
- Equipement bébé : rehausseur table, réducteur wc, marche pied (chambre 4)

***Salon :***

- Vaisselle pour 8 personnes
- 1 TV

***Cuisine :***

- Machine à café de marque Dolce Gusto ainsi qu'une cafetière filtre (café, filtre et dosettes non fournis)
- micro-onde
- autocuiseur
- Four
- grille-pain & presse agrumes
- fouet électrique et mixeur
- tranche viande
- appareil à raclette
- appareil à fondue
- appareil à gaufres / panini / croque-monsieur

***Salle de bain du bas : Prévoir des serviettes et tapis \****

- lave-vaisselle (pastilles non fournies)
- chauffage soufflant
- kit pique-nique, comprenant : 1 glacière, 1 sac à dos, 2 coupe-vent, 2 bacs isotherme, 1 thermos)



***Salle bain du haut : Prévoir des serviettes et tapis \****

- sèche-cheveux
- sèche serviettes

*\* : En cas d'oubli de votre part, de draps et/ou serviettes de toilette. Un prêt sera possible contre 10<sup>E</sup> / lit ou par kit toilette ou kit cuisine (3 torchons)*

***Vaisselle***

La vaisselle et les ustensiles sont suffisants pour 8 personnes.

**➤ Réseaux :**

- Eau froide
- Eau chaude
- Chauffage fioul
- Téléphone
- Gaz (bouteille de rechange dans le garage, merci de nous préciser tout changement)

**➤ Inventaire contradictoire :**

La présente location étant consentie et acceptée en meublé, un inventaire contradictoire des meubles sera établi lors de la remise des clés au locataire et lors de la restitution de celles-ci. Le preneur sera responsable de toute détérioration ou perte pouvant survenir à ce mobilier.

**➤ Etats des lieux :**

L'état des lieux et l'inventaire du mobilier (et divers) seront fait en début et fin du séjour avec le locataire et Mme Oliven.

Les animaux sont admis selon les conditions (voir avec le propriétaire).



➤ **Dépôt de garantie :**

A titre de garantie et en cautionnement des dégâts qui pourraient être causés au local ou bien au mobilier et/ou aux objets garnissant les lieux, le locataire versera, le jour de l'entrée dans les lieux, la somme de **500 Euros**

Cette somme, non productive d'intérêts, sera restituée dès la preuve faite par le locataire que : - aucun meuble, ou objet n'est absent, dégradé ni sali, ou bien, si tel est le cas, sa remise en état ou son remplacement par l'identique est convenu avec le bailleur qui l'a accepté ; - les lieux n'ont subi aucune dégradation et sont remis en état propre (placards, poubelles et réfrigérateurs vides de déchets, sanitaires, appareils électroménagers, vaisselle, etc ...). Cette caution de 500€ vous sera restituée à votre départ (ou 1 mois maximum après), après déduction faite des éventuelles détériorations ou du coût de remise en état des lieux. Si ce cautionnement s'avérait insuffisant, le locataire s'engage d'ores et déjà à en parfaire la somme.

Il sera également demandé le dépôt d'un chèque de : **80Euros.**

Somme correspondant aux frais de ménage. **Le ménage doit être réalisé par le locataire.**

➤ **Echéancier de paiement :**

Le jour de la signature des présentes, il est versé par le locataire la somme de 30 % de la somme totale, soit un montant de : .....Euros.

**Il est également fourni par le locataire une attestation villégiature (assurance habitation).**

Le jour de la prise de possession des lieux, le locataire s'oblige à verser, en complément des arrhes:

- Dépôt de garantie, soit la somme de 500 euros + 80 Euros (frais de ménage) - Reste du loyer, 70% de la somme totale, soit un montant de :  
.....Euros

➤ **Conditions d'annulation :**

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

En règle générale, l'acompte reste acquis au propriétaire. Le présent contrat est considéré alors comme résilié, et le propriétaire peut disposer de sa location.



Le propriétaire s'engage à rembourser l'acompte versé, s'il y a confinement décidé par le gouvernement à cette période.

En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, la responsabilité du propriétaire n'est pas remise en cause. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Fait à....., le ....., en..... originaux dont un remis au(x) locataire(s).

Le(s) locataires(s) Le(s) bailleur(s)

(Faire précéder chaque signature de la mention manuscrite: "Lu et approuvé, bon pour accord")



## **LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT**

### **➤ DUREE DU CONTRAT**

Le bail est consenti pour une durée fixée aux CONDITIONS PARTICULIERES du présent contrat.

### **➤ LOYER, CHARGES ET DEPOT DE GARANTIE**

Le montant du loyer, des charges et du dépôt de garantie sont indiqués au chapitre Loyer / charges du présent contrat.

Des arrhes en vue de réserver le logement peuvent être demandées antérieurement. La restitution de tout ou partie du dépôt de garantie aura lieu dans les huit jours suivant l'établissement de l'état des lieux de sortie et de la remise des clés en fin de séjour et sera fonction de l'état du logement.

### **➤ OBLIGATIONS DU BAILLEUR**

Le bailleur est obligé :

- a) de délivrer le logement en bon état d'usage et de réparation (sauf stipulation particulière concernant les travaux pouvant être pris en charge par le locataire), ainsi que les équipements mentionnés au présent contrat en bon état de fonctionnement.
- b) d'assurer au locataire une jouissance paisible et la garantie des vices ou défauts de nature à y faire obstacle.
- d) de maintenir les locaux en état de servir à l'usage prévu par le contrat en effectuant les réparations autres que locatives.

### **➤ OBLIGATIONS DU LOCATAIRE**

Le locataire est obligé :

- a) de payer le loyer et les charges récupérables aux termes convenus.
- b) d'user paisiblement des locaux loués en respectant leur destination contractuelle. c) de répondre des dégradations ou des pertes survenues pendant la durée du contrat dans les locaux dont il a la jouissance exclusive, à moins qu'il ne prouve qu'elles ont eu lieu par cas de force majeure, par la faute du bailleur ou par le fait d'un tiers qu'il n'a pas introduit dans le logement.